



LA PRESSE FINANCIÈRE FACE À LA CRISE

FRÉDÉRIC LEMAÎTRE*

Est-ce que les journalistes ont une part de responsabilité dans la crise financière actuelle ?

Les journalistes ont sans doute une part de responsabilité dans l'émergence de ce que l'on a appelé la nouvelle économie, phénomène autant médiatique qu'économique. Il n'y a pas de nouvelle économie sans médiatisation, c'est même consubstantiel. La myopie dont a fait preuve la presse ne peut pas s'expliquer par le manque d'informations. Les informations financières n'ont pas manqué aux journalistes, notamment sur les sociétés cotées ; en cas de tromperie, elles font défaut à la presse financière comme elles font défaut aux marchés.

La responsabilité de la presse est aussi peut-être d'avoir succombé aux charmes de la finance. Nous sommes les principaux vecteurs des effets de mode et, paradoxalement, nous sommes sans doute les plus mal placés pour prendre du recul par rapport à ceux-ci. Les lecteurs attendent des journaux qu'ils véhiculent l'air du

temps économique et, en même temps, qu'ils s'en détachent. Un exercice pas toujours facile.

La presse, comme les autres agents économiques, a pris parfois les marchés comme référence de la réussite de la stratégie des entreprises pendant toutes les années 1990. Elle souffre, comme les marchés, du même biais « court termiste ». Mais il ne faut pas lui jeter la pierre pour autant. Nous savons que la rapidité de l'information est une donnée essentielle et un critère d'achat essentiel des journaux de la part des lecteurs. Les quotidiens ne se verront pas reprocher le fait de chercher à publier l'information les premiers. Les journaux qui n'arrivent pas à sortir rapidement une bonne information sont dépassés par la concurrence. Quant à l'éventuel esprit moutonnier de la presse, la critique est à nuancer ; même si un article original ne manquera pas d'être repéré par les confrères et d'inspirer ceux-ci, les points de vue qui s'expriment dans la presse restent variés, et les journaux d'information

*Journaliste au quotidien *Le Monde*.

Interview réalisée par Antoine Mérieux, délégué général de l'Association d'économie financière, et Olivier Pastré, conseiller scientifique de la Revue d'économie financière, et relue et amendée par l'auteur.



générale restent en France un lieu de débats important. Nous sommes en démocratie et, sur la plupart des questions économiques, il y a une palette d'analyses et d'opinions différentes. La critique n'est donc pas totalement fondée. Nous devons cependant intégrer davantage, dans nos travaux, les stratégies de communication des entreprises, pour mieux exercer notre esprit critique.

Il peut aussi être reproché à la presse de ne pas avoir suffisamment mis en avant le fait que, quand elle parle des entreprises, même s'il semble y avoir une pluralité des sources d'information réelle (l'entreprise elle-même, les analystes financiers, les concurrents ou encore les cabinets de conseil), toutes ces sources ou presque travaillent à partir de données généralement délivrées par l'entreprise elle-même.

La presse peut-elle être plus performante ?

Sur l'affaire Enron par exemple, les journaux français partent avec un handicap. Les trois journalistes du *Monde* aux États-Unis, malgré leur talent, peuvent difficilement mener une enquête sur une entreprise américaine plus approfondie que leurs confrères américains. En revanche, nous sommes mieux placés sur les sociétés françaises. L'actualité récente a montré que la presse française pouvait mener de véritables enquêtes, comme par exemple dans le cas de Vivendi. Paradoxalement, il est parfois reproché à la presse française de ne pas suffisamment soutenir les grandes entreprises nationales ou de minimiser leurs développements sur les marchés mondiaux, voire de leur mettre des bâtons dans

les roues. Mais notre devoir n'est ni de louer, ni de condamner, mais d'informer. Il est clair que notre capacité d'analyse, et donc de critique, des stratégies s'exerce plus facilement sur les entreprises françaises.

Y a-t-il une relation différente entre les médias et les entreprises aux États-Unis et en Europe continentale ?

Je ne le pense pas car il y a une tradition d'enquête de la presse anglo-saxonne. Les journaux américains appartiennent souvent à de grands groupes, mais ceux-ci ont des intérêts divers, pas seulement dans la communication. Il y a bien eu des pressions des dirigeants d'Enron sur certains journaux, comme *Fortune*, aux États-Unis, mais la capacité de résistance des journalistes américains est bien réelle. Il en est de même en Europe avec les grands journaux économiques.

Mais à l'heure où le monde de la presse et de l'édition connaissent, en France, une nouvelle concentration, au journal *Le Monde*, nous sommes très privilégiés puisque nous sommes indépendants, et que les salariés sont majoritaires dans le capital de l'entreprise.

Le poids de la publicité est certes présent partout, mais il ne faut pas croire que les annonceurs vont influencer les articles dans les grands journaux américains, ou au *Monde*.

On peut sans doute reprocher à certains journalistes américains de véhiculer une espèce de pensée unique parce qu'ils ont été formés à la finance dans les mêmes universités, parce que la finance étant devenue un sujet très technique, elle devient affaire de spécialistes. Ainsi, un grand nombre



de journalistes sont recrutés dans les mêmes écoles que celles qui forment les analystes, d'où parfois cette tendance à suivre leurs avis.

En France, ceux qui ont une formation traditionnelle, comme « Sciences po » ou une école de journalisme, n'ont pas forcément les compétences pour étudier les questions financières de très près. Les investigations sur le monde politique et social sont quotidiennes, mais les journalistes doivent savoir aussi mener avec professionnalisme des investigations dans le monde de l'entreprise. C'est un défi pour la presse, si elle veut rester crédible.

D'un autre côté, ce ne sont pas forcément les journalistes les moins compétents techniquement qui font le plus d'erreurs. Il y a certes un problème de formation technique. Mais le véritable problème des journalistes spécialisés, que ce soit dans la finance, la médecine ou sur tout autre sujet, est parfois d'avoir un regard de spécialiste et non de journaliste sur un sujet. Lors d'un récent débat du Cercle des économistes, Eric Le Boucher, rédacteur en chef au *Monde*, avait fait sensation en disant : « Nous revendiquons le droit à la simplicité ». La complexité de l'économie sert aussi parfois de paravent. Il faut aussi savoir poser des questions simples. Dans des conférences de presse financière ou des réunions d'analystes, personne ne pose de questions simples ; on donne l'impression d'avoir compris, on est entre gens du même monde, et on n'ose pas poser de questions simples ou qui dérangent parce que ça ne se fait pas. L'actualité montre que certains administrateurs éprouvent apparemment les mêmes scrupules.

Est-ce que dans la diffusion d'informations ou d'analyses, vous vous sentez parfois investi d'une forte responsabilité vis-à-vis du comportement des marchés. Autrement dit, est-ce que la diffusion d'informations alarmistes engage la responsabilité du journaliste ?

Non. Si une information est sérieuse et vérifiée, notre responsabilité est de la publier.

Le rôle de la presse dans les mouvements de panique ne doit pas être surestimé : la situation actuelle montre bien que si les petits porteurs gardent leurs actions, c'est en partie parce que la presse n'est pas particulièrement alarmiste et ne dit pas « Vendez ! ». Notre responsabilité est essentiellement vis-à-vis de nos lecteurs. Notre devoir est de publier une information lorsqu'on la détient. C'est notre rôle dans le système économique et dans la démocratie.

Le débat dépasse le cadre de l'économie. Il n'y a pas plus de raisons pour un journaliste économique de s'interdire de publier une information parce qu'elle va nuire à une société, que pour un journaliste politique de ne pas dire que Jospin était trotskiste parce que cela va nuire à Jospin. Notre objectif n'est ni de nuire, ni de servir, mais d'informer.

Sur le rôle de la presse, j'aime raconter une histoire : celle de Picasso qui reçoit un jour un officier nazi dans son atelier et lui fait visiter ses tableaux. Lorsqu'ils passent devant le tableau sur Guernica, l'officier dit : « Ce tableau est très beau. Est-ce vous qui avez fait ça ? ». Et Picasso de répondre : « Non, c'est vous ».

Le journaliste ne peut-il être manipulé ou instrumentalisé par les acteurs du marché ?

Bien sûr, le risque est permanent. Les autorités européennes s'en préoccupent, puisque le Parlement européen a adopté, en octobre, en deuxième lecture, une proposition de directive qui prévoit que les journalistes qui, de bonne foi, transmettent une information fautive ne seront pas passibles de sanctions. En revanche, ceux qui auraient diffusé une information erronée et en auraient retiré un profit financier seraient passibles des sanctions prévues par la directive.

Plus généralement, les entreprises communiquent de plus en plus, mais nous informent de moins en moins. Rien de mieux ou de pire qu'un communiqué de presse qui tombe au moment du bouclage du journal. Les professionnels de la communication, les cabinets spécialisés connaissant parfaitement les horaires du *Monde*, nous donnent une information à 8 h 45, c'est-à-dire assez tôt pour qu'on la publie et trop tard pour qu'on la vérifie véritablement. Il faut faire très attention, et regarder si on la publie quand même. Généralement, on essaie de la publier avec toutes les précautions qui s'imposent. Il en est de même pour les autres journaux, lorsqu'on leur donne une information vers 18 ou 19 h.

En cas d'erreur manifeste, le journal en est généralement aussi victime que la société qui est en cause. Cependant, une erreur reste une erreur. Elle n'est pas toujours due à des manipulations. Une information financière est une information comme une autre, il faut la vérifier avec une deuxième source si possible, ou bien essayer de prendre du

recul et de la mettre en relation avec d'autres informations quand elle n'émane que d'une seule source. D'un autre côté, il faut savoir que nos interlocuteurs ne sont pas si nombreux sur un secteur d'activité. Nombre de personnes savent qu'elles n'ont pas trop intérêt à manipuler la presse, car elles perdraient leur crédibilité. Plutôt que des manipulations grossières, nous avons le plus souvent affaire à des tentatives d'influence plus subtiles.

Comment se présentent pour vous les problèmes de délits d'initiés ?

Quand une information nous est donnée, nous la vérifions bien évidemment et, si elle intéresse le lecteur, nous la publions. Nous savons très bien que quand quelqu'un communique, c'est qu'il y a intérêt. Dans ce cas, le journal ne commet pas de délits d'initiés. Le problème porte plutôt sur la possibilité pour le journaliste de profiter de l'information. C'est un vrai sujet, certaines affaires l'ont montré. Au *Monde*, nous avons un livre de styles, publié en début d'année, qui précise que les journalistes n'ont pas le droit de détenir des actions des entreprises qu'ils couvrent. Dans les faits, nous sommes plus exigeants : nous nous interdisons de détenir des actions en direct.

La communauté des journalistes économiques et financiers ne s'auto-régule pas mieux que les commissaires aux comptes. Ne faut-il donc pas instaurer, comme pour les commissaires aux comptes, une instance qui ne soit pas composée uniquement de journalistes ?

Les sanctions peuvent provenir de la société ou de la justice, le journaliste



étant un citoyen comme un autre. Comme tout salarié, c'est à la hiérarchie du journal d'appliquer des sanctions, si elle les estime nécessaires. Les personnes peuvent être mutées, voire licenciées pour faute. Plus le journaliste est connu, plus cela se saura.

Nous sommes contre tout ce qui est ordre professionnel. La justice du pays et les règles du Code du travail et de déontologie interne à chaque journal suffisent. Ce n'est pas en créant des ordres qu'on va mettre fin à d'éventuelles tentatives de corruption. C'est un peu comme pour les administrateurs indépendants, tout dépend de la personnalité des intéressés.

Existe-t-il une ligne éditoriale au *Monde* en matière économique et financière ?

Chaque journaliste est totalement

libre d'écrire ce qu'il veut. C'est sûrement la même chose dans d'autres journaux. Il est demandé aux journalistes spécialisés de couvrir leur secteur et d'alimenter les débats, en particulier par le biais d'analyses. Il n'y a pas de ligne éditoriale proprement dite au *Monde* dans le domaine financier.

La grande évolution du *Monde* dans le traitement de l'actualité économique, c'est l'importance donnée, depuis 1995, à l'entreprise et aux marchés financiers. Nous avons supprimé la rubrique « économie » et avons créé la rubrique « entreprises et marchés ». Il y avait deux pages ; sept ans plus tard, il y a cinq pages avec la communication et notre chronique des marchés, et nous sommes trente journalistes, ce qui représente l'un des services les plus importants du journal.

